

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 16 avril 2016 à 13 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Jean Cloutier
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Brian Bertram
	Monsieur Peter Richardson

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 13h05 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2016-04-025– Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par :	Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mars 2016.
5. Ratification des paiements exécutés par chèque.
6. Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion : Règlement 2016-02 modifiant le règlement sur les dérogations mineures.
10. Adoption de règlement : *Aucun*
11. Projets de résolution
 - 11.1. Acquisition du lot 5 011 287, cadastre du Québec
 - 11.2. Acquisition du lot 5 011 157, cadastre du Québec
 - 11.3. Acquisition des lots 5 011 197 et 5 011 643, cadastre du Québec, selon les termes de la Loi sur les compétences municipales.
 - 11.4. Adhésion à AGIR pour la Diable.
 - 11.5. Réseau de surveillance volontaire des lacs – remboursement de frais (Lac Bibitte);

- 11.6. Mandat au Comité consultatif d'urbanisme – étude du processus d'émission de permis
12. Rapport des comités
 - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2016.
 - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –
 - 12.2.1. DPL0L160004 - Demande de lotissement, matricule 1721-53-3174, lot 5011399 du cadastre du Québec Correspondance ;
13. Affaires nouvelles - *aucune*
14. Période d'intervention des membres du conseil –
15. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes)
16. Clôture et levée de la séance.

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2016-04-026 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mars 2016.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire tenues le 6 février 2016 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 12 mars 2016; et,
- b) Que les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 12 mars 2016 et ils sont par les présentes ratifiés et adoptés.

5. Résolution 2016-04-027 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2016 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 79 658,69 \$.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas,
secrétaire-trésorier de la Municipalité de
Lac-Tremblant-Nord, certifie que la
corporation dispose des crédits suffisants
pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

6. . Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2016-04-028 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 18 avril 2016, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

9. Avis de motion :

Avis de motion – Règlement 2016-02 modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures.

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Louise Royer qu'à une séance subséquente, il sera déposé un projet de règlement modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures afin d'y retirer une disposition réglementaire pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure, soit la hauteur des bâtiments principaux exprimée en nombre d'étages.»

10. Adoption de règlements :

11.- Projets de résolution :

11.1 Résolution 2016-04-029 – Acquisition du lot 5 011 287, cadastre du Québec - Délégation de signature

ATTENDU que le lot 5 011 287 cadastre du Québec constitue un segment du chemin du Lac Baptiste;

ATTENDU que le propriétaire de ce lot a manifesté son intérêt de le céder à la municipalité;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'acquérir ce lot.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
Appuyé par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

Et résolu à l'unanimité :

1. D'acquérir le lot 5 011 287, cadastre du Québec, pour le prix de 1,00\$;

2. De déléguer le Maire pour signer pour et au nom de la municipalité l'acte de cession.

11.2 Résolution 2016-04-030 — Acquisition du lot 5 011 157, cadastre du Québec - Délégation de signature

ATTENDU que le lot 5 011 157 cadastre du Québec constitue un segment du chemin du Lac Baptiste;

ATTENDU que le propriétaire de ce lot a manifesté son intérêt de le céder à la municipalité;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'acquérir ce lot.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Peter Richardson
Appuyé par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

Et résolu à l'unanimité :

1. D'acquérir le lot 5 011 157, cadastre du Québec, pour le prix de 1,00\$;
2. De déléguer le Maire pour signer pour et au nom de la municipalité l'acte de cession.

11.3 Résolution 2016-04-031 - Acquisition des lots 5 011 197 et 5 011 643, cadastre du Québec - Délégation de signature

ATTENDU que les lots 5 011 197 et 5 011 643 du cadastre du Québec constituent des segments du chemin du Lac Baptiste;

ATTENDU que les propriétaires de ces lots sont inconnus;

ATTENDU les pouvoirs accordés aux municipalités d'acquérir les fonds de terres servant de chemin;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'acquérir ces lots;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
Appuyé par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer les démarches requises afin d'acquérir les lots 5 011 197 et 5 011 643 du cadastre du Québec au moyen des dispositions prévues par la Loi sur les compétences municipales.

11.4 Résolution 2016-04-032 - Renouvellement de l'adhésion à AGIR pour la Diable

ATTENDU que la municipalité est membre de AGIR pour la Diable;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) QUE la municipalité renouvelle son adhésion à AGIR pour la Diable;
et,
- b) D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à émettre le paiement de 250 \$

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, *LL. L., D. D. N.*
Secrétaire-trésorier

11.5 Résolution 2016-04-033 - Réseau de surveillance volontaire des lacs – Remboursement à PLTN – frais d’analyse de la qualité de l’eau – lac Bibite

CONSIDÉRANT les frais d’analyse en laboratoire de 372 \$ pour les trois (3) prélèvements d’eau effectués dans le lac Bibitte payés par Préservation Lac-Tremblant-Nord;

CONSIDÉRANT qu’il est dans l’intérêt de la municipalité et des citoyens de procéder à ces prélèvements ;

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RESOLU A L’UNANIMITE:

D’AUTORISER le secrétaire-trésorier de rembourser la somme de 372 \$ payable à Préservation Lac-Tremblant-Nord pour les frais d’analyses de l’eau du lac Bibitte.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, *LL. L., D. D. N.*
Secrétaire-trésorier

11.6 Résolution 2016-04-034 - Mandat au Comité consultatif d’urbanisme – étude du processus d’émission de permis

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Peter Richardson
APPUYE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RESOLU A L’UNANIMITE:

DE MANDATER le Comité consultatif d’urbanisme afin d’étudier le processus d’émission de permis dans l’optique de rendre ce processus plus facile pour les citoyens.

12. Rapport des comités

12.1.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2016.

12.1.2 Rapport des comités

12.2.1 Résolution 2016-04-035 - DPL0L160004 - Demande de lotissement, matricule 1721-53-3174, lot 5 011 399 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT la demande de permis de lotissement;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
Appuyé par : Madame la conseillère Louise Royer

Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la demande de lotissement mineure portant le numéro DPL0L160004, matricule 1721-53-3174, lot 5 011 399 du cadastre du Québec.

12 Correspondance – Aucune

13 Affaires nouvelles – Aucune

14 Période d'intervention des membres du conseil – Aucune

15 Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

16 Résolution 2016-04-036– Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 13 h 54

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier